

Le Home Rule à Toronto

L'HISTOIRE SE REPETE.

Les lords de Toronto ont tenu à manifester de leur loyalisme dans une assemblée publique, tenue à Massey Hall, en protestant contre l'octroi du "Home Rule" à l'Irlande, et en encourageant les orangistes du Nord de l'Irlande à s'y opposer, même par la révolte à main armée.

Ce loyalisme d'un genre tout spécial, qui prétend imposer au Roi des préjugés et des convictions religieuses toutes faites et se révolte à la seule idée que Sa Majesté pourrait penser ou agir d'une autre façon, juge toutes les autres opinions comme une trahison envers la Grande-Bretagne et l'Empire.

Ces loyalistes jingoes sont les mêmes qui, lorsque le gouvernement libéral de Londres a accordé le "Home Rule" à l'Union Sud-Africaine ont violemment protesté que l'on voulait démembrer l'Empire.

Tandis que, l'autre jour, à Toronto, ils déclaraient que le "Home Rule" était parfait pour le Canada, pour l'Australie, pour le SUD-AFRICAIN, mais serait très dangereux pour l'Irlande.

Ce sont les descendants de ces autres "loyalistes" qui en 1849, à l'occasion du bill d'indemnité pour les pertes éprouvées pendant les troubles de 1837 et 1838, insultaient le gouverneur-général du Canada, Lord Elgin, l'assaillaient dans sa voiture à coups de pierre et brûlaient l'édifice du parlement alors situé sur l'emplacement où fut ensuite érigé le marché Ste-Anne et qui est maintenant la place Youville.

L'histoire se répète, au Canada, comme au Sud-Africain, elle se répète en Irlande.

Le Canada n'a jamais été si fermement attaché à la Couronne britannique que depuis qu'il est autonome. L'autonomie du Sud-Africain a changé en loyaux sujets britanniques les Boers qui venaient de faire une guerre acharnée à l'Angleterre.

Le "Home Rule" en fera autant pour l'Irlande.

Le bill des tramways

UNE QUESTION A DISCUTER AVEC CALME.

"La Patrie", semble être sortie inopinément de ses gonds, pour combattre, à coups de gros titres, de gros textes, de couleurs voyantes, le bill des tramways.

Elle y consacrait, hier, toute sa première page.

Il nous semble que cette question, essentiellement d'affaires, devrait être discutée sobriement, avec calme et sang-froid, en se servant d'arguments raisonnés et raisonnables.

On n'a rien à gagner à faire de la sensation, à soulever les masses, à chercher à créer des préjugés populaires.

On se rappelle que, l'année dernière, c'était le "Devoir" qui battait la grosse caisse, soulevait le peuple, organisait des assemblées, etc., etc., contre les tramways.

A quoi cela a-t-il abouti ? Une délégation du conseil de ville s'est rendue à Québec et, après quelques heures de calme discussion avec Sir Lomer Gouin, on en est venu à une entente acceptable à tout le monde.

Et le "Devoir" en est sorti furieux que personne ne l'ait pris au sérieux.

Nous craignons que la même déconvenue n'attende la campagne actuelle de "La Patrie".

Ce ne sont pas les gros titres flamboyants de ses colonnes qui convaincront la législature.

Ce n'est pas toujours ceux qui crient le plus haut et cassent les vitres, qui sont le plus entendus et les mieux écoutés.

Nous conseillons donc au confrère de se calmer et de présenter à la législature, sous une forme plus décente, les vues qu'il est parfaitement libre d'avoir au sujet du bill des tramways.

Les terres publiques

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST.

Nous avons eu l'occasion de signaler la contradiction flagrante de la politique actuelle de M. Borden, concernant le domaine public dans les territoires, avec la politique qu'il soutenait dans l'opposition.

Le "Mail and Empire" a une singulière façon d'expliquer cette contradiction.

Nous traduisons :

"M. Borden n'oublie pas ni ne répudie son engagement de donner aux provinces des prairies leurs ressources naturelles."

Comme il l'a expliqué à la Chambre, le premier devoir du gouvernement est de mettre les trois provinces sur le même pied. Ce résultat sera obtenu lorsque le bill des frontières du Manitoba sera devenu loi.

Et alors le gouvernement, par une seule mesure, pourra rechercher la meilleure manière de leur donner le contrôle de leurs terres."

Cette explication nous paraît avoir besoin elle-même d'être expliquée.

On pourrait en conclure que M. Borden, après avoir assuré au Manitoba une très forte subvention annuelle,

comme indemnité de ce que le Dominion garde les terres publiques du Keweenaw, va tout simplement remettre ces terres à la province, comme à la Saskatchewan et à l'Alberta.

D'abord, il paierait les provinces la valeur des terres publiques et il leur remettrait ensuite ces mêmes terres.

Ce procédé, d'une libéralité assurément extraordinaire, nous semble de nature à soulever des protestations dans les vieilles provinces qui, elles, ont bien gardé leurs terres publiques lors de la confédération, mais n'en ont pas reçu la valeur du gouvernement fédéral.

Si ce n'est pas cela que le "Mail" veut dire, son explication n'a pas de sens.

Car s'il ne s'agissait que de remettre aux provinces leurs terres publiques, contre leur renonciation à la subvention qui leur en tient lieu, M. Borden n'aurait nullement besoin de commencer par donner une subvention au Manitoba pour la lui reprendre immédiatement après !

Et cela nous ramène au mot de M. Oliver Asselin : M. Bourassa ne sait faire que des discours et des rétractations.

Le commerce franco-canadien

LE GOUVERNEMENT BORDEN NE REMPLACERA PAS M. POINDRON.

Ainsi le gouvernement de M. Borden n'a pas l'intention de remplacer M. Poindron, qui était agent commercial du Canada à Paris. C'est la réponse officielle donnée par le ministre du Commerce, l'hon. M. Foster, à une interpellation de l'hon. M. Lemieux.

Nous venons de conclure avec la France une convention commerciale qui assure au Canada le privilège du tarif minimum français, sur presque tous les articles que nous pouvons exporter en France. Et le gouvernement supprime sans explications, sans phrases, l'emploi qui consistait à faire connaître nos produits en France.

La Chambre de Commerce du district de Montréal vient de constituer un comité spécialement chargé d'étudier les moyens d'augmenter notre commerce avec la France. Et le gouvernement Borden choisit ce moment pour supprimer notre agent commercial en France.

La compagnie Générale Transatlantique annonce qu'elle va mettre, dès cet été, deux de ses paquebots sur une ligne directe entre le Canada et

la France. Elle compte bien se procurer en France du fret pour le Canada ; mais, pour le fret de retour, elle ira le chercher à New-York.

La décision du gouvernement Borden ne peut que confirmer la prudence de cette précaution.

La France est représentée au Canada par un consul général et d'autres agents consulaires, par une Chambre de Commerce française ; elle y envoie tous les ans des boursiers de ses écoles supérieures de commerce ; elle nous envoie des voyageurs avec d'innombrables échantillons. Ainsi, sur un marché de 7,000,000 d'habitants qu'elle cultive ainsi, elle peut placer de \$10,000,000 à \$15,000,000 de ses produits.

Nous n'aurons personne pour nous représenter en France, et si nos exportations actuelles, qui sont de \$2,800,000, se modifient, ce sera vraisemblablement dans le sens de la diminution.

Mais M. Foster va essayer d'augmenter nos exportations chez les négres des Antilles Anglaises.

Voilà la politique commerciale du gouvernement Borden.

Elle est propre !

Le bill Lancaster et les droits provinciaux

UNE REPONSE AU "PAYS."

Le "Pays" trouve que nous avons tort de protester contre la soumission à la Cour Suprême et au Conseil Privé de la question des juridictions fédérale et provinciale en ce qui concerne le mariage.

C'est la première fois que l'on essaie de créer une confusion, un doute sur la limite exacte de ces juridictions respectives.

On a toujours, jusqu'ici, reconnu que les provinces ont le droit exclusif de légiférer sur la célébration du mariage. Nous sommes en possession d'état. Pourquoi acquiescerions-nous à une procédure mettant en doute notre droit ? Ce serait admettre nous-mêmes la possibilité de ce doute.

Et les libéraux, en fidèles champions des droits provinciaux doivent s'opposer non-seulement à tout ce qui peut émettre sur ces droits, mais à plus forte raison, à toute contestation de l'existence même de ces droits.

Il s'agit, dit le "Pays", de faire définir et interpréter notre constitution par le plus haut tribunal de l'Empire. Quel besoin avons-nous de

cette définition, de cette interprétation, lorsque tous les jurisconsultes du pays s'accordent à la définir et à l'interpréter en notre faveur ?

Vous possédez un immeuble pour lequel vous tenez des titres parfaits. Un tiers vient vous proposer de le soumettre au jugement d'un tribunal. Allez-vous bénévolement y consentir ? Vous refuseriez parce que, si d'un côté vous n'avez rien à y gagner, de l'autre côté, vous vous exposez à tout y perdre.

Les provinces ont tout à perdre et n'ont rien à gagner à ce référendum, même dans l'esprit de ceux qui l'ont proposé, ne porte sur aucun point discuté.

Il n'y a, au point de vue purement civil, rien autre chose dans cette affaire qu'une tentative d'enlever à la province de Québec son droit civil particulier, pour établir une uniformité de législation basée sur le droit anglais.

Et c'est pour cela que nous avons dit et maintenons que c'est la province de Québec et ses privilèges qui sont en cause.

La pension de l'hon. M. David

M. le sénateur David nous écrit pour nous demander de rectifier une information erronée répandue à son sujet, à Québec et à Montréal.

On a dit qu'il s'était adressé à la législature pour obtenir que la ville lui paie une pension de retraite. C'est absolument faux. C'est le conseil de ville qui, par une résolution adoptée à l'unanimité, a mis une clause à cet effet dans son projet d'amendement à la charte. C'est le conseil qui a demandé l'autorisation de mettre son greffier, M. le sénateur David, sur le même pied que les records, au point de vue de la pension.

Il serait peut-être préférable, d'ailleurs, que la législature accorde au conseil et aux commissaires le droit de régler des questions de ce genre qui demandent des études spéciales et dont la solution dépend de circonstances si variables.

Chemins d'hiver

(Pour le "Canada")

Nous avons de longs hivers. Les chemins de neige, dans la partie est de la Province, durent cinq mois, et au moins quatre mois dans l'Ouest.

Une grande partie de l'avantage d'avoir des routes d'été améliorées sera perdue si les chemins sont négligés l'hiver.

Il faut que nous soyons conscients. Si nous reconnaissons l'importance des bons chemins en été il faut tâcher d'avoir de bons chemins dans les autres saisons.

Ce qu'il faut surtout empêcher, ce sont les bords de neige, qui rendent un chemin non seulement mauvais, mais quelquefois impassable, comme après une forte tempête. Tout le monde sait que ce sont ordinairement les clôtures qui sont cause que la neige s'accumule ainsi. Certaines municipalités dans l'Ontario donnent un

bonus à ceux qui cloisent les chemins en broche.

Si des obstacles en bois ou en terre sont placés un peu loin du chemin ils retiennent la neige contre l'obstacle et le chemin. Une haute clôture forcera la neige à rester du côté opposé du chemin.

Les bords de neige sont ordinairement faciles à empêcher si seulement on veut s'en donner la peine. Mais que les insouciantes est poussées loin quand il s'agit de l'amélioration ou de l'entretien des voies publiques.

Ces bords de neige ne gâtent pas seulement les chemins l'hiver, mais aussi les printemps. Ils sont cause que les chemins "défoncent". Ils retardent de plus l'ouverture des chemins d'été.

Les bords de neige reviennent aux mêmes endroits tous les hivers. Si vous plantez des sapins rapprochés à l'endroit propice, vous vous protégez pour toujours contre ces amas de neige ; et ces sapins sont souvent un ornement.

Les charnières à neige sont faciles à faire. Il y en a de bien des genres. Une planche traînée sur le cant, à angle droit au chemin ; deux planches clouées ensemble, sur le cant, en forme de A, etc., font des charnières peu dispendieuses, qui font à peu près l'office du trainoir. Elles remplissent les ornières ; abattant la neige qui peut se trouver entre les traces des voitures et celles des chevaux ; rem-

Tout le monde sait comment arranger un chemin d'hiver ; ce qu'il faut c'est de convaincre les gens de tenir les chemins en bon ordre.

Il ne suffit pas qu'une voie soit passable et qu'à la rigueur les voitures puissent circuler, mais qu'elle soit belle. Quand nous aurons compris cela nous aurons fait un grand pas vers l'amélioration des voies publiques.

Raoul RINFRET.

60.000 PIEDS DE TERRAIN

A vendre. Coin Adam et Jeanne d'Arc. Conditions faciles. S'ad. à T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est. 4215.

Trouvez-nous un MOTTO

ET GAGNEZ \$100.00

VOILA CE QUE VOUS DEMANDE ET CE QUE VOUS OFFRE LA MAISON

McCOMBER & CUMMINGS

VOICI CE DONT IL S'AGIT : Cette maison, la plus importante à coup sûr du Canada, dans la spécialité du Mouton de Perse, ainsi que dans le commerce des autres fourrures : Poney Russe, Loure, Renard, Chat Sauvage, Vison, et dans l'importation de quantités d'étoffes et de paranas, cette maison, dis-je, désire adopter

UN MOTTO GENERAL

(trade mark)

pour les différentes confections sortant de ses ateliers.

CE MOTTO ou marque de commerce pourra être simplement un NOM, une VI-GNETTE, une DEVISE ou une COMBINAISON des TROIS et devra convenir à toute la confection de McComber & Cummings. IL EST IMPORTANT QUE CE MOTTO s'adapte facilement en FRANÇAIS et en ANGLAIS.

TOUT LE MONDE EST CORDIALEMENT INVITÉ

à suggérer noms, vignettes ou devises et la personne dont l'IDEE sera ACCEPTEE aura les \$100.00 promis. Ces \$100.00 sont payables en marchandises, fourrures ou habits au choix du gagnant.

A L'ŒUVRE DONC, DES MAINTENANT

Vos réponses devront être adressées comme suit :

Département C.

McCOMBER & CUMMINGS,

373 rue St-Paul, coin St-Sulpice, Montréal.

N. B.—Ce concours durera jusqu'à avis contraire.

281-1-Px

BILLET DU MATIN

Ça ne paie pas.

On n'a pas oublié, peut-être, ce livre typique d'un auteur américain, dans lequel un père, enrichi par son travail, écrivait à son fils des lettres d'un sens pratique et d'un esprit très remarquables.

J'ai sous les yeux quelques maximes, qui me rappellent ces lettres ; elles sont, elles aussi, d'un auteur américain, et il les a groupées sous l'étiquette : Ça ne paie pas.

"Il y a, dit-il, bien des choses qu'il ne paie pas de faire dans ce bas monde."

En voici quelques-unes, que je choisis dans le tas :

"Ça ne paie pas de se faire passer pour plus qu'on ne vaut ; cela ne peut que faire baisser notre valeur réelle dans l'esprit des gens...."

"Ça ne paie pas de mentir. Car il vous faut vous souvenir de tous vos mensonges dans votre esprit, et il est impossible qu'un beau jour l'un d'eux ne s'égare. Il faudrait à un menteur une mémoire que personne n'a encore possédée...."

"Ça ne paie pas d'essayer de se procurer des moyens de vivre sans travail. Vous aurez à travailler davantage et vous subirez une existence plus pauvre que si vous aviez un labeur honnête...."

"Ça ne paie pas de blaguer les autres, à moins que vous puissiez à votre tour vous amuser d'une blague quand vous en êtes la victime...."

"Ça ne paie pas de se reposer quand on devrait être à l'ouvrage ; par là on s'expose à avoir à travailler à l'heure du repos...."

"Ça ne paie pas de crier sur du lait renversé ; ça ne paie pas non plus de renverser le lait...."

Toutes ces petites maximes, écrites dans un style précis et énergique — dont je n'ai pu, au saut de la plume, rendre la saveur — ne sont-elles pas très amusantes, et très justes ?

GRAINDORGE.

Au Fil de la Plume

Il est amusant de voir les journaux conservateurs annoncer, tous les jours, que Sir Wilfrid Laurier est à la veille de prendre sa retraite.

Sir Wilfrid a déclaré, au banquet de samedi soir, à Ottawa, qu'il resterait jusqu'à la fin du parti libéral.

Les libéraux ont fait une ovation à M. Graham, à Ottawa, samedi soir. Et son entrée en Chambre sera l'occasion d'une nouvelle démonstration.

Nous ne doutons pas que M. Borden et les hon. Foster et Reid s'y joignent spontanément.

La jeunesse libérale de Québec, comme celle de Montréal, s'organise avec enthousiasme, et chacune de ses réunions est un succès nouveau.

La "surprise" du 21 septembre a rallumé l'ardeur des nôtres.

Drôle d'homme que ce M. Bourassa !

Le sénateur Choquette est le seul, à Ottawa, qui demande le rappel de la loi navale ; et M. Bourassa le

CONCASSEURS DE PIERRE

Concasseurs giratoires et de haute qualité McCully pour répondre à tous vos besoins. Toutes capacités.

ENGINS — CHAUDIERES — CRIBLES — ELEVATEURS

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de JAS. COOPER

Téléphones Main 3420-3471 NOUVEAU BLOC DE LA SAN. QUE IMPERIALE.

281-1-P



2-PW

traite de "jeune homme au verbe léger." Et le verbe des nationalistes, avant le 21 ?

En attendant, le "Devoir" n'a pas un reproche à adresser ni au somnolent Monk, ni au légumineux Nantel, ni au rapace Pelletier.

Le chef nationaliste déclare que le bill Choquette n'était qu'un "petit piège", tendu au ministre.

L'interpellation Lamarche, et la résolution Sévigny, qu'en dit-on ? De "grossiers pièges" tendus à la bonne foi des badauds.

Le docteur Sproule vient parfois à la rescousse, et supprime du feuillet, comme étant hors d'ordre, les questions qui pourraient embarrasser trop M. Borden.

Le sénateur Landry n'est plus contre la marine.

C'est la fin du monde !

On nous raconte que lorsque le bouillant Landry a donné son vote contre le rappel de la loi, le correspondant du "Devoir", qui était au Sénat, a levé les bras au ciel, en laissant s'échapper une exclamation de surprise ahurie.

M. Burnham, un bon tory, veut recommencer l'agitation autour du "Ne Temere."

Les politiciens orangistes, apparemment aiment mieux se servir de cette question que d'essayer à la régler.

Si la marine est remplacée par autre chose, dit en substance le "Devoir", le peuple nous devra cette économie. Il nous devra aussi la défense plus forte que l'on fera à la place.

Non ! pas un ministre ne démissionnera sur la question des écoles !

"Je suis ICI, et vous êtes LA !" voilà le grand principe des Monk et des Pelletier, les héros nationalistes de la veille.

Le drapeau de la Chine

Bleu, jaune, rouge, blanc, noir, tel est le nouveau drapeau chinois, le drapeau républicain dont on voit déjà quelques exemplaires à Paris.

Mais que signifient ces cinq couleurs ? Un drapeau, c'est toujours un symbole ; et le drapeau de la République chinoise est doublement symbolique.

Géographiquement, d'abord : le bleu (tsin) c'est l'Est ; le jaune (huang), c'est le Centre ; le rouge (ché), c'est le Sud ; la blanc (pai) c'est l'Ouest, et le noir (hé), c'est le Nord. Les quatre points cardinaux et le Centre ont été, de tout temps, consacrés à la figuration de l'Empire — aujourd'hui, de la République — du Milieu.

En outre — et voici le second symbole qui est philosophique — les cinq couleurs du nouveau drapeau représentent les cinq éléments en honneur dans la sagesse chinoise : le blanc, c'est le métal ; le bleu, le bois ; le noir, l'eau ; le rouge, le feu, et le jaune, la terre.

Voilà de beaux motifs de réverie !

LE CHAMPAGNE

PIPER - HEIDSIECK

Sec, Extra Sec ou Brut est le meilleur des vins de Champagne. Depuis 125 ans il tient le premier rang.

LAPORTE MARTIN & CIE, Lrtes, AGENTS, MONTREAL

de \$3.30

28-2-2-PW

CHRONIQUE DES SPORTS

LA REVUE SPORTIVE

PAR LE GLANEUR

Lors du retour de Carpentier à Paris, son manager Descamps disait toutes les difficultés qu'il avait éprouvées à amener son champion au poids réglementaire des welterweights soit 66 kil. 675, pour son match avec Sullivan.

Lorsque le match fut signé, il y a quelques semaines, Carpentier était juste à la limite.

Mais il est dans une telle période de développement qu'il a grandi de 3 centimètres en six semaines, soit un centimètre tous les quinze jours. Et quand on pèse Carpentier, trois jours avant le combat, il atteignait 71 kil. 500, soit près de 5 kilos de trop ! Jamais il ne ferait le poids, pensaient les compétiteurs.

Descamps entreprit pourtant de réaliser ce coup de force ; il fallut, à tout prix que Carpentier se débarrassât de son excès de poids. C'est le dernier match à ce poids pour être champion d'Europe.

La veille du match Carpentier avait encore trois kilos à perdre. Il n'en avait laissé que deux dans des bains de vapeur, massages et autres procédés d'amaigrissement.

Et, lorsque Carpentier, à deux heures de l'après-midi, monta sur la bascule, les poids crénaillés, les jambes faibles, il ne pesait plus que 66 kil. 500.

Aussitôt après, Descamps travaillait en sens inverse, rendait des forces à son poulain en le faisant bien boire et bien manger et à dix heures du soir, au moment du match, Descamps estime que Carpentier avait déjà repris trois kilos !

Ces détails, n'est-ce pas, méritaient d'être rapportés.

Soignons bons pour les animaux. Et c'est peut-être la campagne de Falize pour ces pauvres chevaux si pitoyables qui a inspiré à Miss Ellen Mulvill la chose la plus originale de son testament.

La pauvre vieille demoiselle est morte à Chicago. Et, comme elle chérissait tendrement son vieux cheval, elle a inscrit parmi ses dernières volontés, qu'elle lui léguait 2,000 dollars, pour que l'exécuteur testamentaire puisse le soigner et le nourrir sans qu'on le fasse jamais travailler, et sans qu'on le vende jamais.

"Et quand mon vieux cheval mourra, ce qui restera des 2,000 dollars sera partagé entre mes sœurs et mon frère."

Heureux vieux cheval ! Pendant qu'il vieillit, heureux et honoré, nos lamentables saïns continueront à brinqueballer dans Montréal.

Les journaux monténégrins (ceux du moins qui ne sont pas uniquement absorbés par le chagrin de voir les succès turcs aller en croissant) s'étendent avec admiration sur les capacités athlétiques d'une princesse de la maison Petrovitch Niegich qui, disent-ils, se livre depuis quelque temps à des exercices de haute gymnastique. Elle joue avec d'énormes boules de fer ; elle peut soulever un homme en le saisissant d'une main et le porter ainsi à bras tendu.

Cette jeune et vigoureuse princesse a également acci en s'adonnant à ce genre d'occupation. Aucun autre exercice ne pouvait mieux la préparer à "supporter le fardeau du pouvoir." A "assumer le libre jeu des institutions parlementaires," à "jongler avec les difficultés de la vie publique."

Un beau geste. Le Crystal Palace, cet immense parc londonien qui comporte, non seulement des promenades, mais aussi des superbes terrains de sport, était menacé de disparaitre. Et Londres, tout entier, s'en était ému. On avait même proposé d'offrir la ratchète pour l'offrir gratuitement à tous.

Or, le Crystal Palace est sauvé. Et sauvé par un particulier, le comte de Plymouth, qui vient, d'accord avec quelques amis, de décider d'acheter le célèbre parc pour le conserver à l'usage du public.

Et, comme entrée de jeu, il a déposé 20,000 livres de garantie. C'est bien la fortune !

Depuis quelques jours, Londres n'a plus de chevaux ou si peu qu'il ne vaut plus d'en parler. Les chars ont été vus, les omnibus aussi, ces petits omnibus si commodes, quand il ne pleuvait pas, pour visiter la grande ville à bon compte. (Je parle pour les badauds venus de tous les points du monde à la découverte de Hyde Park, Mansion House et autres curiosités visibles au bord de la Tamise.)

Toutes les voitures démodées ont été vendues à l'étranger, principalement à la Chine. Quant aux chevaux, la guerre en a acheté le plus grand nombre. On sait que l'hippopotame n'existe pas en Angleterre.

Le cab, aussi bien que le "bus" à chevaux, a vécu, et le cabman. Ainsi tout passe, tout casse.

Une école de chauffeurs pour pompiers à New-York. Le "New-York Fire Department" ou plus simplement, le corps des pompiers de la grande cité américaine vient de décider de remplacer tout son service de cavalerie par des voitures à moteur.

Actuellement, le nouveau système est en voie de préparation, et tandis que les constructeurs concourent pour l'obtention de la grosse commande, les pompiers actuels vont à l'école de chauffeurs que l'on vient de créer à leur intention, et où ils apprennent les mystères du moteur à explosion, les subtilités de la manœuvre et le maniement de "la dirigeoire".

Et, au jour donné, tout sera prêt, hommes et engins.

Coupe épiscopale. Mgr Mercier, évêque de Belgrade, vient de faire preuve d'un esprit singulièrement sportif : il a créé une Coupe-Challenge de football.

DES CHIFFRES ET DES FAITS

L'industrie automobile donne une stupéfiante statistique aux Etats-Unis. — Des faits à faire pâlir d'émotion.

New-York. — Les chiffres et les faits que voici auraient fait pâlir d'émotion, dans ce pays même, il y a trois ans, l'ingénieur ou le directeur d'usine aux vues les plus audacieuses.

Parlant devant une nombreuse assemblée à l'Ecole industrielle, des "Young Men Christian Association," M. Reeves, directeur du plus grand trust automobile des Etats-Unis, a exposé la stupéfiante statistique que voici :

On compte, cette année, dans l'Amérique du Nord, 155 manufactures d'automobiles en pleine action industrielle et commerciale.

65 Sociétés ou Compagnies spécialisées dans la construction des "poids lourds" de toutes catégories.

435,000 véhicules automobiles de toutes sortes en usage régulier et enregistrés. Environ 35,000 autres doivent être ajoutés à ce chiffre comme appartenant à des Etats où la réglementation n'est pas encore obligatoire.

130,000 automobiles vendues durant les douze derniers mois.

210,000 automobiles de tourisme prévues comme production totale des douze prochains mois.

9,000 voitures de livraison de tous types, actuellement en usage.

18,000 voitures de livraison, camions, wagons légers, etc., prévus comme représentant la production des douze prochains mois.

11,400 agents et concessionnaires disséminés sur tout le territoire, et écoulant rapidement le stock.

Chaque un de ces agents ou concessionnaires possède au moins un garage agencé.

86,166 "motocars" enregistrés dans le seul Etat de New-York.

32,400 conducteurs-mécaniciens en possession de la "licence" pour le seul Etat de New-York.

Enfin, la somme de 20 millions de dollars, soit 100 millions de francs, devra représenter, selon l'opinion de la direction des douanes, le chiffre de l'exportation des Etats-Unis en 1912.

La douane américaine se base, dans une telle information, sur la valeur exposée au cours des six premiers mois 1911.

Pour remettre de l'émotion qu'aura pu vous causer le formidable "statement" ci-dessus, il faut dire en passant qu'une maison de Détroit a annoncé au public, dès le commencement de ce mois, que sa production de l'an prochain serait de 75,000 voitures.

"Soixante-quinze mille voitures d'un type unique."

Et encore, le plus extraordinaire dans ceci n'est pas tant le chiffre... renversant, mais bien le fait — au moins formellement assuré par les intéressés — d'une vente certaine de toutes ces voitures dans les douze mois indiqués.

PAYAN EST MIEUX.

Eugène Payan prend beaucoup de mieux à l'hôpital Western où il avait été transporté, samedi dernier. Ses amis et tous les amateurs de hockey se sont réunis pour le voir et lui adresser leurs vœux de prompt rétablissement.

POUR SES BATTERIES

Le président des Royals enverra ses pitchers et ses catchers à l'entraînement plus tôt que le reste de ses équipiers.

PARTI DE PATINAGE.

La direction du patinoir Coliseum a décidé, à l'occasion de l'année bissextile, d'avoir jeudi soir le 7 mars, une partie de patinage. De la bonne glace est assurée, même s'il y a un dégel de quatre à cinq jours consécutifs. Le programme musical est le suivant :

1 — Marche "Bienvenue".

2 — Valse "Gypsy Bride".

3 — Rag Time "Alexander's Rag Time Band".

4 — Schottish, "N. E. P."

5 — Valse "Molton".

6 — Rag Time, "That Mysterious Rag".

Intermission

7 — Marche, "I want a girl just like the girl".

8 — Valse, "Sweet Evening Bells".

9 — Valse, "My little N. H. girl".

10 — Valse, "Dream Kisses".

11 — Marche, "Faithful".

12 — Marche, "Medley".

God save the King.

VOIES URINAIRES

Dr C. Saint-Pierre

Des Hôpitaux de Paris.

Tél. Hôpital 325, 485 St-Denis.

Heures de bureau : 2 à 5 et 7 à 9 p.m.

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

239-47-54

Mères Anémiques, Voici le Soulagement!

Vous pouvez enrichir votre sang épuisé et renouveler votre santé rapidement avec les Pilules du Dr. Hamilton.



Avant souffert durant vingt ans, elle déclare que les Pilules du Dr. Hamilton sont une guérison réelle.

Je ne puis me rappeler un jour durant les 20 dernières années où je n'ai pas souffert du mal de tête. Lorsque je me penchais, des points noirs passaient devant mes yeux et il me semblait que tout mon sang montait à la tête. Ainsi commença la lettre de Mme Enoch S. Spry, de Putnam, P. Q., et continuant son intéressante déclaration, elle dit: "L'ouvrage ou l'effort fit battre mon cœur terriblement, et le fait de monter un escalier me mettait tellement hors d'haleine que cela m'effraya beaucoup. Le docteur me dit que si telle en était la cause, les Pilules du Dr. Hamilton sont les plus grandes rénovatrices du sang sur la terre. Je vous dis ce que je ressens aujourd'hui et vous pouvez comprendre la grande guérison accomplie par les Pilules du Dr. Hamilton. Je suis maintenant assez forte pour travailler comme un homme, car monter l'escalier à la course ne me fatigue pas du tout. Je mange et je dors comme toute personne en santé doit le faire; quant aux étourdissements qui m'effrayaient tant, ils sont entièrement disparus. Les Pilules du Dr. Hamilton sont un merveilleux remède pour les femmes. Elles m'ont aussi soulagée pour d'autres indispositions et je sais que toute femme qui en prend, recevra du confort et une bonne santé. Refusez tout ce que l'on vous offre au lieu des pilules de mandragore et de noix longues du Dr. Hamilton, 25c. la boîte. Chez tous les marchands ou The Cataract Zone Co., Kingston, Ont.

CARNET MONDAIN

De retour.

Le docteur et Mme L. P. Duval sont de retour de leur voyage de noces en Floride, et ont pris leurs appartements au Windsor.

En voyage.

Mlle Gabrielle Roy, est à Toronto, chez Mme John Wright.

De passage.

MM. Ernest et John C. Mackay, de Québec, sont à Montréal pour quelques jours.

M. B. P. Sims, de Londres, est à la Place Viger.

Elu maire

Le Dr Desgagné est choisi pour la troisième fois maire de l'Eboulements.

"Dépêche spéciale au 'Canada'". Les Eboulements, 4.—A une séance du Conseil municipal tenue aujourd'hui, le docteur Joseph Desgagné a été élu unanimement maire de cette paroisse pour la troisième fois.

De tous les cigares que j'ai fumés, donnez-moi un Clear Havana Perfectos de Fortier—deux pour 25c.

SPECIAL POUR EMPRESS.

En vue du départ du R.M.S. Empress, le Britain de St-John, N. B., vendra le 8 mars, un train spécial pour le vapeur composé de chaises à bagages, wagons de première classe et wagons-restaurants, wagons-lits, la gare de la rue Windsor à Montréal, à 15 p.m., jeudi, le 7 mars et se rendra directement à l'embarcadere, St-John Ouest, N. B. 281 3 g.

Assurez la Santé du Bébé



Madame Ferdinand Proulx, de Notre-Dame de la Sallette, nous envoie le portrait de son bébé qui souffre d'une éruption de la peau et se développe admirablement. Elle a employé avec succès le

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

Evitant ainsi à son bébé bien des souffrances, à l'époque de la dentition et contre les coliques et autres indispositions auxquelles les bébés sont sujets, donnez-leur à sucer par toutes les voies les plus sûres du bien-être de leurs jeunes enfants.

En vente partout: 15 cts la bouteille.

J. A. E. SAUVIN, Pharmacien-Chimiste

850 STE-CATHERINE EST MONTREAL

CHEZ LES OUVRIERS

Les membres du club ouvrier de la partie Nord ont adopté, à leur dernière réunion, une résolution de condoléances à l'adresse de M. l'échevin Turcot, qui vient d'avoir la douleur de perdre son opère.

M. Richard Lynch a été nommé délégué du club St-Louis au comité général, en remplacement de M. Joseph Saint-Hilaire, qui a démissionné.

Le comité général du parti ouvrier, a tenu sa dernière assemblée mensuelle sous la présidence de M. Alphonse Verreille. La question de faire exécuter les travaux de confections de routes internationales par des prisonniers, a été référée au comité de législation.

L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité contre le double mandat, aux charges de député et d'échevin.

Il a été aussi résolu d'exiger une représentation dans toutes les commissions d'utilité publique, soit municipale ou provinciale.

Le comité de législation a été chargé de s'occuper de l'étude du projet de loi du sénateur Casgrain au sujet du bill du poids du pain, présenté par le sénateur Casgrain.

Ce soir, mardi, expirera le délai accordé aux membres de l'union des maçons qui n'ont pas encore rempli les conditions exigées par la constitution pour la liste mortuaire. Prière de s'adresser à M. O. Ethier, 646a rue Duroie.

Le local 91 de l'union des reliureurs, fait ses plus sincères condoléances au confrère A. Ardoin, qui a eu la douleur de perdre son frère, il lui demande que cette résolution soit envoyée aux journaux pour publication.

Grande assemblée ce soir du club ouvrier de la partie Nord, à 8 heures, 714 Cowan. Affaires très intéressantes, particulièrement, marché public et terrains de jeux, etc.

MM. Turcot et Tétrault seront présents. Tout le public est invité, il y a de la place pour tout le monde.

Venez en foule prendre part aux améliorations de la partie nord de Laurier et St-Denis.

L. M. DUPONT.

FAITS DIVERS

Statistiques de 1911: les décès sont de 237 de moins qu'en 1910.

Du rapport du bureau municipal d'hygiène pour l'année 1911, nous extrayons les chiffres suivants, qui ne sauraient manquer d'intéresser nos lecteurs.

Les décès donnent un total de 9974, ce qui est une diminution de 237 sur le total de 1910. Ce chiffre est formé de 5,116 hommes et de 4,858 femmes.

Au point de vue de l'état civil, nous avons les chiffres suivants pour 1910 et 1911:

Mariages	1910	1911
Célibataires	2,143	2,157
Veufs	1,088	1,106
Enfants	358	383
Enfants Agés de moins de 15 ans	653	644

Total... 10,211 9,974

La fièvre typhoïde et la tuberculose ont donné la mortalité suivante:

Fièvre typhoïde	Hommes	74
Femmes	50	
Total	124	

Soit 27.20 par 100,000 de population.

Tuberculose	Hommes	340
Femmes	337	
Total	737	

Soit 161.69 par 100,000 de population.

Démision d'un vieil employé.

J. H. Burns, huissier de la cour des records, a donné sa démission et les contrôleurs de la ville recommandent de lui voter une pension de \$300 par année. Burns est à l'emploi de la ville depuis 21 ans.

Demande d'habeas corpus.

M. Thérèse, de St-Julien et Thérèse, présentera aujourd'hui une demande d'habeas corpus pour faire libérer un prisonnier du nom de Georges Lamoureux, qui a été condamné à la prison pour avoir fait usage de cocaïne.

Grave accusation.

Trois femmes soupçonnées d'avoir pris part à une opération criminelle, ont été arrêtées par le détective LaJoie. Traduites, hier avant-midi, devant le magistrat Leet, elles ont plaidé non coupables et ont été admises à caution. Les prévenues sont défendues par M. J. A. St-Julien et M. Daniel McAvoy. Enquête vendredi prochain.

L'enquête du coroner.

Le jury du coroner a excusé, après enquête, hier matin, Joseph Kirkpatrick de la mort du brigand tué samedi matin, à Montréal-Ouest.

On a entendu plusieurs témoignages. Le chef Kirkpatrick a raconté sa lutte avec le bandit après que fut blessé son fils. Il rata son premier coup, et c'est en poursuivant le voleur qu'il s'appropriait à faire feu qu'il se décida à tirer sa dernière cartouche. Le bandit trébucha puis tomba raide mort.

M. Joseph Kirkpatrick et son fils ont été excusés de leur bravoure.

Le cadavre du cambrioleur n'a pas été identifié, il sera transporté au

McGill.

CHRONIQUE DU PALAIS

Il obtient \$247.50.

Le juge Archer a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de Alfred Gell contre la Parker Foundry Co.

M. Gell réclamait à la compagnie \$2,000 de dommages pour bris de contrat. Il alléguait avoir commencé à travailler pour la compagnie en qualité de surintendant de la fonderie au mois de février 1911. Il fit ensuite avec la même compagnie un contrat pour un an prenant effet le 1er juin de la même année. Il obtenait un salaire de \$200 par mois et acceptait les conditions suivantes: Si le 30 novembre 1911 il était prouvé qu'il ne pouvait diriger les affaires de la fonderie de façon payante, il donnait sa démission. Le demandeur alléguait que vers le 7 octobre la compagnie lui fit savoir qu'il ne remplissait pas ses fonctions d'une façon satisfaisante. Elle le renvoyait sans avis.

La compagnie prétendait de son côté avoir donné un avis préalable et ne pouvoir garder Gell à son service parce que sous son administration les affaires se soldaient par un déficit.

Considérant que cette première partie du contrat, à savoir du mois de juin au 30 novembre n'était pas conditionnelle, le juge déclare que la compagnie aurait dû laisser le demandeur finir ses six mois en conséquence elle condamne la compagnie à lui payer son salaire jusqu'au 30 novembre, à partir du 15 octobre soit \$250 plus \$22.50 de remboursement le tout avec frais.

Il a manqué à son engagement.

Le juge Tait a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de Rea Consolidated Gold Mine Co., vs Antonio Cordosca.

Cordosca s'était engagé avec la compagnie à lui fournir vingt-cinq ouvriers italiens pour travailler dans les mines de Porcupine. C'est ce qu'il fit. La compagnie acheta alors les billets de passages des ouvriers engagés ce qui forma une somme de \$365.50. Si les ouvriers refusaient de travailler, il était entendu que le défendeur devait rembourser cette somme à la Compagnie demanderesse.

Les Italiens se rendirent à Porcupine où la compagnie dépensa encore \$15 pour les faire conduire à la mine. Quelques jours plus tard ils s'enfuirent tous sans travailler. La compagnie voulut alors se faire rembourser ses dépenses par Cordosca. Celui-ci refusa. De là l'action.

Cordosca de son côté prétend qu'il était obligé d'engager les hommes mais qu'il n'était pas de son pouvoir ni de son devoir de les faire rester de force à l'ouvrage. Ayant appris qu'ils voulaient partir il leur téléphona de rester s'ils ne voulaient pas être arrêtés pour le paiement de leurs passages. Il prétend ensuite que les hommes ont été intimidés par leurs compagnons de travail qui leur ont fait des menaces parce qu'ils travaillaient pour un salaire trop modique.

Le juge cependant n'a pas trouvé les preuves de la défense suffisantes et a condamné Cordosca à payer à la compagnie le plein montant de l'action soit \$381.31 plus les frais.

Foster et Cie agissent pour la demande.

DANS LE DEUIL.

Un deuil cruel vient de frapper M. L. E. de Carufel, du Bureau de Colonisation.

Son fils Lucien S. de Carufel est mort, dimanche, au domicile de son père, 802 rue St-Hubert.

Le défunt, qui n'était âgé que de 9 ans, a succombé après un mois de maladie.

A la famille éplorée "Le Canada" offre ses sincères condoléances.

Le dernier des anciens ports à bas niveau à Humbler, Baie Humbler, Ont., est mis en pièces cette semaine, et on le construira une nouvelle structure afin de compléter les ponts à quatre voies ferrées, tel que décidé par le Grand Tronc Pacifique à cet endroit. Les piliers en bois qui sont profondément plongés au-dessous du pont sont aussi coupés à dix pieds au-dessous du niveau de l'eau, de crainte qu'ils n'arrêtaient le courant lorsqu'arriveront les débordements du printemps.

M. Armstrong, l'ingénieur en chef du Hudson Bay Railway, dont les bureaux principaux sont à Winnipeg, a reçu instruction du ministre des chemins de fer, d'envoyer immédiatement deux parts à la Baie, l'un devant se rendre à Fort Churchill et l'autre à Fort Nelson. Ils devront rester à ces endroits durant une couple de mois, aux fins d'y faire des observations et des levés de plans dans le but de savoir lequel des ports respectifs conviendra le mieux pour être terminés de la ligne. De leur rapport et de leurs recommandations dépendront le choix final.

M. J. D. McArthur, de Winnipeg, l'entrepreneur du chemin de fer de la Baie d'Hudson, eut une entrevue à Ottawa, mercredi, avec l'hon. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer au sujet de la construction de cet embranchement du Grand-Tronc Pacifique.

M. McArthur déclara que l'on fait tous les efforts possibles pour avoir le matériel et des fournitures, et que quand les gélées seront disparues, il mettra 1000 hommes au travail. Il s'attend à terminer la section qu'il a entreprise avant un an.

SHAGHEE est le nom d'un nouveau film qui sera projeté au théâtre MARVELL. White-Hall après la nouvelle saurait l'apprécier. Le meilleur film de l'année. Les plus commodes. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement.

On a trouvé la MARVELL, à l'occasion d'une autre séance, vers une heure pour voir le spectacle illustré sous développement, qui donne tous les détails et renseignements intéressants sur le monde. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement.

Après la MARVELL, à l'occasion d'une autre séance, vers une heure pour voir le spectacle illustré sous développement, qui donne tous les détails et renseignements intéressants sur le monde. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement.

Après la MARVELL, à l'occasion d'une autre séance, vers une heure pour voir le spectacle illustré sous développement, qui donne tous les détails et renseignements intéressants sur le monde. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement.

Après la MARVELL, à l'occasion d'une autre séance, vers une heure pour voir le spectacle illustré sous développement, qui donne tous les détails et renseignements intéressants sur le monde. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement. Demandez-le immédiatement.

NOS LIEUX D'AMUSEMENT

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS.

LES RANTZAU

Comédie dramatique en 4 actes par Erckmann-Chatelain.

Cette pièce est tirée par Erckmann-Chatelain de leur roman "Les deux frères", roman qui appartient à cette fameuse série d'oeuvres alsaciennes, parmi lesquelles nous pouvons citer M. Thérèse, l'Invasion, le Concert de 1813, le feu Yegoff, etc. Le sujet de cette comédie est le suivant: Des questions d'intérêt ont brouillé jusqu'à la haine les deux frères Rantzau, Jean et Jacques. Mais leurs enfants Georges et Louise s'aiment, Jean père de Louise veut la forcer à épouser un garde général des forêts. Elle lui résiste, irritée, violente, il la frappe. Devenue malade à la suite de cette brutalité elle refuse tous les soins. Elle aime mieux mourir que de ne pas épouser Georges, et les médecins déclarent que la mort approche, que fera Jean Rantzau? Il hurte à la porte de son frère, qui lui crie: "Va-t'en!" Jacques ma fille va mourir. Eh bien? — Laissez-la mourir ton fils toi? — Entre. Après quelques péripéties encore la pal se signe et les deux frères s'embrassent. "L'amour a vaincu la haine."

Cette pièce fut créée il y a environ trente ans à la Comédie-Française de Paris, elle obtint alors un grand succès, depuis elle n'a pas quitté le répertoire de ce théâtre, à chaque instant on la revoyait à l'afficheur et on se défend par elle-même et à rester toujours aussi aimée du public est une oeuvre forte que le temps ne fera que consacrer.

Cette délicieuse comédie dramatique qui fleurit bon l'Alsace, est montée au National avec un soin tout particulier et un goût qui fait honneur au metteur en scène. Elle est interprétée aussi d'une façon supérieure. Toute la troupe fait partie de la distribution. Les artistes de valeur ont accepté la tâche de jouer de tous petits rôles voulant relever l'éclat de ces représentations.

Les deux frères, Jean et Jacques ont eu MM. Lombard et Hamel, deux superbes interprètes. M. Lombard nous a joué la scène du deuxième acte avec une autorité magistrale, toutes les nuances du rôle ont été rendues par cet éminent artiste. M. Hamel a obtenu à la fin une très belle ovation, il a bien traduit la rudesse de ce lorrain dont le cœur a été durci par trente années de haine.

M. Filion est tout simplement merveilleux dans le brave maître d'école Florentine. Ce rôle tout de bonté et de douceur est joué par lui avec une vérité profonde et une conviction sincère. Il est le tampon de choc entre les deux frères, il veut sans cesse tout arranger, il souffre avec eux et se réjouit quand le bonheur rentre dans les deux maisons.

M. Scheler a fait un Georges Rantzau jeune et chaleureux. Avec quelle émotion communicative il nous a dit la grande scène du quatrième acte, laquelle enlève à son père ses dernières hésitations. M. Pierrat fait un type du garde général Lebel. MM. Gosselin, Mallet, Grasset, Hervé, Valeur méritent aussi des éloges.

Mme Vbéry a obtenu un très grand succès dans Louise, elle y est exquise, Mme Devoyon nous a fait une bonne et brave Marie-Anne, Mme Lunot, une ingénue Juliette, Mme Berthall nous a bien rendu la vieille Nanette et Mmes Deluys, Marsoll et Merval sont de gentilles paysannes Alsaciennes.

Dans le programme musical de M. J. Goulet nous relevons une fantaisie de l'Opéra de Puccini, Mme Butterfly, l'Arlesienne de Georges Bizet et Danses Bretonnes de Ch. Widor.

THEATRE PARISIEN.

La grande revue populaire, "Mille Canada", continue à attirer au "Parisiens" un public de jour en jour plus nombreux. Son auteur, Julien Daoust, dont nous n'avons plus à faire l'éloge, a su, du jour au lendemain, ajouter quelques scènes plaisantes et pleines de sel gaillard, que le public de Montréal sait apprécier, en les saluant de ses enthousiastes bravos.

Tout Montréal se rend chaque jour au Parisien acclamer de ses vivats, et applaudir à pleines mains "Mille Canada".

Il nous serait difficile de passer sous silence la scène des pompes de Montréal, où, bien que l'intrigue revête une forme tragique, nous ne nous en rendons pas moins compte, dans un décor superbe de feux de Bengale, de la bravoure et du dévouement de ceux qui sont chargés de protéger nos propriétés contre ce mal terrible qui a nom "le feu".

Passant à un autre genre de vie réaliste, pouvons-nous trouver quelque chose de plus amusant, de plus vécu, que le même tableau, où le spectateur impassible, retrouve dans les personnages en scène, tout ce que nos bonnes campagnes canadiennes contiennent de solidité vitale, d'enthousiasme rustique, et de cordialité hospitalière.

Il est difficile également de pouvoir surpasser non seulement le 1er tableau, mais le 4ème, qui se passe sur la scène du Parisien.

M. Alex Desmarre, nous y prout d'une façon magistrale. L'improvisation procurée par l'arrivée dans la salle de Tit Coq Sannette (M. Léo), est tout ce que l'on peut rêver de drôle et d'amusant. Quant au reste, jusqu'à l'apothéose finale, il n'est pas de notre plume de le définir et de l'analyser, tant on y trouve réunis, tout ce que peuvent donner de féerie, de décor, lumières, costumes, et mise en scène.

C'est au public à s'en rendre compte, durant cette dernière semaine. Qu'il y vienne plus que jamais, et qu'il crie avec nous lorsqu'on lui chantera:

"Le Parisien souhaite la bienvenue à son bon public qui vient voir la réclame" (vue).

"Vive Mille Canada."

A partir de lundi prochain, le mars M. Julien Daoust et sa troupe se rendront au National, coin Ste-Catherine et St-André. Nos sympathiques acteurs canadiens y débiteront dans un grand drame populaire, "Le Triomphe de la Croix".

UN REMEDE PROMPT ET ENERGIQUE

Et qui se recommande par des milliers de guérisons dans des cas où l'on désespérait du salut des malades:

LE VIN MORIN CRESO-PHATES

guérit radicalement: TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, COQUELUCHE, CRACHEMENT DE SANG, CRIPPE, DEBILITE GENERALE, ENDANCE A LA CONSUMPTION, PNEUMONIE, toutes les AFFECTIONS de la POITRINE et de la GORGE.

EN VENTE PARTOUT

M. J. F. Fernet de Fernetville, Co. Berthier, dit: "Après avoir fait usage du vin Morin Creso-Phates pendant quelques mois, j'en suis complètement guéri d'une bronchite très grave, avec quelques bouteilles seulement."

Dr. Ed. Morin & Co, Québec, P. Q.

A L'ORPHEUM

Paul Conchas, le fameux Hérode militaire de l'empire allemand, remporte, cette semaine, un succès sans précédent, à l'Orpheum. Il est assés connu à Montréal où il y a trois ans il s'est fait une renommée de jongleur avec des boulets de canon.

Un autre acteur qui amuse beaucoup la foule et manifeste un grand talent, est le japonais Kajiyama, l'homme au double cerveau, comme on l'appelle, qui écrit à rebours et écrit deux sujets différents à la fois. De la main droite il écrit une chose sur un tableau noir et de la gauche il en écrit une autre sur le tableau blanc.

"The Old Neighborhood," de Callaghan et St. George, interprété par les auteurs a aussi été fort apprécié. Kate Watson, si renommée à New-York a heureusement soutenu sa réputation ici.

The Terrible Judge, par Ward et Curran, Little Miss Manicure, par Nervis et Gordon, Melody Lane Girls de Max Witt et Adonis et son chien ont aussi été fort applaudis.

PRINCESS.

Décidément l'opéra comique a de la vogue à Montréal. Le succès colossal de Pinafore est en train de se répéter dans "The Wedding Trip", que l'on joue cette semaine au Princess.

Les auteurs, MM. Gressac et Harry R. Smith ont admirablement secondé l'auteur de la musique et l'oeuvre est une des meilleures qui soit sur la scène. Comme le titre le suggère, il s'agit des aventures de deux nouveaux mariés. Le jour même de son mariage le mari reçoit la visite de son oncle, un vieux militaire, qui lui annonce que le congé accordé à son frère jumeau, à l'armée, est expiré et que si celui-ci ne s'est pas présenté à la caserne dans la soirée, il sera considéré comme déserteur. La ressemblance parfaite de Félix le marié, suggère à son oncle une idée dont il lui fait part. Il s'agit simplement de revêtir l'uniforme et de se présenter comme le frère. Il s'en suit une foule de situations comiques au possible et toutes nouvelles et très réussies.

La pièce a été interprétée avec beaucoup d'art par Mlle Christine Nielsen, M. Fritz von Busing, Louise Barthel, Arthur Cunningham et autres dans les premiers rôles.

CONCERT PAUL DUFAULT.

C'est ce soir que M. Paul Dufault, le fameux ténor canadien donnera son concert à la salle Windsor. Il sera accompagné de Mlle Henriette Bach, la jeune violoniste anglaise.

Voici le programme du concert:

- (a) Caro Mio Ben (1744) ... Papius
- (b) Cavatine de Bardana (1784) ... Saccchi
- (c) La Procession ... C. Franck
- (d) Les Cloches de Pâques ... M. Paul Dufault
- (e) Duetto de Jaeger ... Mlle Henriette Bach
- (f) Mon Désir ... N. Nevin
- (g) L'Éventail ... Massenet
- (h) Purgatorio ... Paganini
- (i) Les Cloches de Pâques ... M. Paul Dufault
- (j) Duetto de Jaeger ... Mlle Henriette Bach
- (k) Capriccio ... Sir Edward Elgar
- (l) Old Viennese Waltz ... Kreisler
- (m) Mlle Henriette Bach
- (n) Entrée ... Wilson Smith
- (o) A Boat Song ... Harriet Ware
- (p) You'll Get Heaps O' Luck ... Robert Clarke
- (q) I love you ... Sobekki
- (r) M. Paul Dufault
- (s) Capriccio ... Guiraud
- (t) Mlle Henriette Bach
- (u) La Nid ... Xavier Leroux
- (v) Au Pays ... Holmes
- (w) La Cocinelle ... Saint-Saëns
- (x) Aime Moi ... Bamberg
- (y) M. Paul Dufault

THEATRE FRANCAIS

Première représentation de "Le Truc du Couturier", comédie en un acte de M. Léo Sargel.

Au lever du rideau, un soufflé d'admiration parcourt la salle; la décoration de ce petit acte est une merveille. Il a produit un effet énorme. L'action qui s'y déroule est originale et ne manque pas d'intérêt; on se demande ce qu'il adviendra de cet exposé et la chute arrive inattendue et forte. C'est amusant d'un bout à l'autre et le public est tenu en haleine par l'action jusqu'au baisser du rideau.

Nous adressons à M. Léo Sargel nos sincères compliments; il compte parmi les auteurs impressionnistes, si nous osons nous exprimer ainsi. Son style en revanche ne manque pas de précision ni de mordant et il décroche l'effet de science.

L'interprétation dans l'ensemble est de premier ordre.

THE UNIVERSAL ELECTRIC ECONOMY CO., LIMITED.

149 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

Appareils de Maires, Eclairage, Électricité, etc.

Entretien avec soin et rapidité.

270-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-

LES ECOLES DU KEEWATIN

LE COMITE DE L'ASSOCIATION
ST-JEAN-BAPTISTE CHARGE
D'ETUDIER CETTE QUESTION
FERA SON RAPPORT CE SOIR.

Le comité chargé par l'Association St-Jean-Baptiste d'étudier les droits que possèdent les Canadiens-Français dans le district du Kewatin, s'est réuni hier soir au Monument National et a adopté à l'unanimité le rapport qui sera présenté ce soir au Bureau de direction de l'Association.

IL SERA DEPORTE

UN INDIVIDU, DEPUIS PEU AU
PAYS, EST ARRETE POUR AS-
SAUT GRAVE.

Un nommé Sam Smith, alias Oro-wichs, alias Brown, alias Sheller, a été arrêté hier soir par les détectives Lepage et Gorman du bureau du Chef Carpenter, sous une accusation d'assaut grave sur la personne de M. Silverman, mécanicien 328 Notre-Dame Ouest.

Smith qui a déjà purgé une sentence de 9 mois d'emprisonnement pour avoir tenu une maison de désordre est tout récemment sorti de prison.

Depuis un an à peine dans le pays, il sera, tout porte à croire, reconduit dans son pays d'origine après avoir expié sa sentence.

LE PRIX DU LAIT

LES PRIX DU GROS SERAIENT
AUGMENTES ET NATURELLE-
MENT LE DETAIL S'EN SEN-
TIRAIT.

Bien que les détaillants de lait soient divisés sur la question de savoir si les prix du lait seront augmentés au mois de mai, il paraît certain que les prix du détail subiront une hausse si la Montreal Milk Shippers Association met à exécution son projet d'augmenter le prix du lait de deux cents par gallon.

Cette association a tenu une assemblée au Queen's et prétend qu'il n'y a plus de profits à faire en vendant le lait aux prix actuels à cause de la cherté des provisions pour les vaches. Une assemblée aura lieu le 16 mars et l'on y discutera la hausse des prix.

MORT SUBITE

UN VIEIL EMPLOYE DE LA
MONTREAL LIGHT, HEAT &
POWER MEURT SUBITEMENT
SUR LA RUE.

Un employé de la Compagnie du Gaz de Montréal, du nom de Moïse Despaties, âgé d'environ 70 ans est mort subitement hier soir vers 5 heures, sur la rue Sherbrooke coin Papineau.

Des passants s'empressèrent près de Despaties quand il le virent s'affaisser, mais tout secours fut inutile, la mort avait fait son œuvre. Le fourgon de la maison Bourgie fut appelé et le cadavre a été transporté à la Morgue.

Despaties demeurait au No 726 rue Dorion.

Le juge Pouliot à Montréal

Il vient prêter main forte aux ju-
ges de la Cour Supérieure.

M. le juge Pouliot, d'Arthabaska, est arrivé à Montréal, hier, pour prêter main forte aux juges de la Cour Supérieure qui ne peuvent plus suffire à la besogne.

Il siège dans la cause de Condron vs Bastien.

AVIS POSTAL.

Le vapeur "Stanley" partira de
North Sydney le 9 mars courant
pour les îles de la Madeleine, au
lieu du 6, tel qu'annoncé.

Le journal du matin et la bonne ménagère

Le journal du matin est celui qu'une femme lit au moment de partir pour aller faire ses emplettes. Les annonces lui indiquent où aller pour acheter ce dont elle a besoin; tout au moins elles l'incent à se rendre dans les magasins qui annoncent, pour y examiner les marchandises offertes. Il n'est que juste de dire que si elle lit le journal du matin, pour les nouvelles, elle le lit aussi pour y découvrir les bonnes occasions d'acheter ce dont elle a besoin.

Le club ouvrier de la partie Nord

IL A TENU UNE ASSEMBLEE, HIER SOIR. — CONDOLEANCES
A L'ECHÉVIN TURCOT A L'OCCASION DE LA MORT DE SON
PERE.

Le club ouvrier de la partie Nord a tenu, hier soir, une nombreuse assemblée, sous la présidence de M. O. Grand'Maison. Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

Le rapport des délégués au comité général a été adopté. Ce rapport dit qu'une motion a été présentée au comité général par MM. D. Giroux et Salmon, demandant au comité d'exercer une pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir le rappel de la loi de la marine, tel que promis aux dernières élections.

Cette motion a été lue et adoptée. Le rapport du comité des marchés a été reçu et l'on a décidé que ce

L'Association des Citoyens

LE COMITE DE DIRECTION SE PRONONCE EN FAVEUR DE M.
C. H. GODFREY COMME CANDIDAT AU POSTE DE COMMISSAIRE
DE LA VILLE.

Le comité de direction de l'Association des Citoyens s'est réuni, hier, pour examiner le choix fait par les délégués anglais de M. C. H. Godfrey comme candidat au poste de commissaire de la ville de Montréal.

Le comité s'est prononcé en faveur de la candidature de M. Godfrey, approuvant ainsi le choix fait par ses délégués anglais.

M. C. H. Godfrey, supporté par le "Board of Trade", la Chambre de Commerce, le "Parti Ouvrier et l'As-

Les travaux du Canadien Nord

LES PLANS SOUMIS A LA VILLE MONTREAL PLUSIEURS
CHANGEMENTS — LE DEPOT SERA CONSTRUIT SUR L'EM-
PLACEMENT DE L'HOTEL DES BAINS TURCS — LA DELEGA-
TION MUNICIPALE A OTTAWA.

Le nouveau dépôt du Canadien Nord sera construit sur l'emplacement du "Bath Hotel". Le chemin d'entrée dans la ville par "Northmount" en-dessus de la voie du C. P. R. Le tunnel sera à deux cent cinquante pieds au-dessous du cimetière et vingt pieds au-dessous du niveau de la rue. La nouvelle gare sera construite un peu au-dessous du niveau de la rue.

Voilà ce que démontrent les plans soumis par le Canadien Nord au maire et aux échevins qui sont partis hier après-midi à Ottawa pour représenter la ville, lorsque cette question sera discutée aujourd'hui, devant la Commission des Chemins de fer. La délégation se compose de son Honneur le maire et de M. les échevins Emard, Boyd, L. A. Lapointe, Tétrault et Morin.

A la Cour du Recorder

DEUX NOUVEAUX OFFICIERS SERONT NOMMES ET PLUSIEURS
CHANGEMENTS SERONT OPERES.

La Cour des Recorders a avisé les Commissaires, hier, de la démission de M. T. H. Burns, bailli, et de la nécessité de remplacer également M. Bériaud, malade depuis le mois de septembre. Les Commissaires ont décidé de proposer au Conseil que M. Bériaud soit admis à la retraite avec une pension égale à la moitié du salaire qu'il avait en activité.

Le Bureau des Recorders fait également plusieurs suggestions. Il recom-

En Cour d'Assises

LES GRANDS JURÉS RAPPORTENT PLUSIEURS VERDICTS
D'ACCUSATIONS FONDEES — RUDOLPH C. BACH, ACCUSE DE
LIBELLE DIFFAMATOIRE EST ACQUITTE.

Hier après-midi la Cour d'Assises a siégé: le forçat No. 5583, Antonio Renaro, accusé de tentative de meurtre sur un co-détenu au pénitencier de St-Vincent de Paul a été trouvé coupable par ses pairs: il recevra sa sentence à la fin du terme.

Hervet Heney, accusé de vol de plaques au détriment de la Mercure Hardware, de la rue Rachel, dans le quartier, a été acquitté par les petits jurés après quelques minutes de délibération.

Les grands jurés sont venus devant la Cour avec la liste suivante d'accusations fondées: Franz Burman, obtention d'argent avec menaces; Théodore Sulpe, vol et faux prétexte par associé; J. O. Lemonde, faux prétexte; M. H. Tapley, nuisance; Albert Gagnier, obtention d'argent sous de faux prétextes; William Watson, effraction avec intention de vol; le même encore pour avoir déchargé une arme à feu avec intention de tuer.

Dans la cause de Rudolph C. Bach, accusé de libelle diffamatoire, les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation non fondée.

Dans l'avant-midi, l'avocat de J. Ross

La Cour s'est ensuite ajournée à aujourd'hui.

PLOURDE NE SERA PAS PENDU

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
A COMMUE EN EMPRISONNE-
MENT A PERPETUITE LA
SENTENCE PRONONCEE CON-
TRE LE MEURTRIER DE
DIONNE.

Ottawa, 4 — Le ministre de la Justice a commué la sentence de mort qui pesait sur Jules Plourde, de Fraserville, qui devait être pendu vendredi prochain. Plourde passera le reste de sa vie au bagne.

REMIS EN LIBERTE

L'INDIVIDU ARRETE HIER
SOUS SOUPÇON D'ETRE UN
DES AUTEURS DE L'ATTEN-
TAT DE MONTREAL OUEST A
ETE RELACHE.

L'homme arrêté hier après-midi par le détective Charbonneau et qui était blessé à une main, a été relâché. A la Sûreté on est convaincu qu'il n'a rien à faire avec le cambriolage de la banque de Montréal Ouest.

Il est malheureux que durant la journée de dimanche il ne se soit pas tenu un détective en permanence à la Morgue. La visite de ces deux individus qui a attiré l'attention de l'employé de la Morgue pouvait avoir quelque corrélation avec les auteurs du hardi coup de main de Montréal Ouest. On a peut-être laissé échapper une piste.

INCENDIE RUE DROLET

L'EXPLOSION D'UNE LAMPE
CAUSE DES DOMMAGES CON-
SIDERABLES DANS UN LOGE-
MENT DU NOB DE LA VILLE.

L'explosion d'une lampe a allumé un incendie hier soir au domicile de M. Vilboud, au No 468 rue Drolet, près Rachel, et a causé des dommages considérables.

A l'arrivée des pompiers les flammes avaient envahi plusieurs appartements: le chef de district Dagenais, est rapidement raison des flammes. L'eau et la fumée ont causé des dommages au mobilier surtout.

LA GREVE DU WINDSOR

LES GARÇONS DE TABLE DE
L'HOTEL SONT TOUJOURS EN
GREVE — ILS NE RETOURNE-
RONT A L'OUVRAGE QUE
S'ILS REÇOIVENT CE QU'ILS
DEMANDENT.

La journée d'hier n'a apporté aucun changement dans la grève des garçons de table de l'hôtel Windsor. Ceux-ci ne retourneront à l'ouvrage que si les propriétaires de l'hôtel leur donnent droit à leurs demandes qui sont les suivantes:

1. Paiement pour les heures supplémentaires de travail.
2. Repas convenables et heures régulières.
3. Un jour de congé par quinzaine.
4. Abolition du système actuel d'amendes.

Les garçons prétendent qu'on les fait souvent travailler de 6 heures du midi, sans avoir le temps de manger matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi et qu'ils étaient bien des fois de service pendant 18 et 20 heures par jour sans recevoir aucune rémunération pour les heures supplémentaires. On leur impute même, disent-ils, une amende excessive si, après ces longues heures de travail ils arrivaient le lendemain, quelques minutes en retard.

Ils devaient payer pour bris accidentel de vaisselle les montants suivants:

70c pour un verre.
40c pour une tasse ou soucoupe.
40c pour une assiette.
\$1.00 pour un plat ou une casserole.

Ils étaient obligés en plus de contribuer \$3.00 par mois pour augmenter le salaire de \$16.00 par mois payé aux marmitons.

EMPLOYEZ LA POUDRE A BALAYER

Anti-Dust

La seule DESINFECTANT,
GERMICIDE et IN-
SECTICIDE. Vendeur au détail: au
cambriolage de 1912 350

Un meurtre ruelle Lagauchetière

LA POLICE DECOUVRE HIER SOIR DANS UN LOGIS DE LA
RUELLE LAGAUCHETIERE LE CORPS D'UNE FEMME, MOR-
TE DEPUIS SAMEDI DERNIER — DEUX HOMMES SONT AR-
RETES COMME ETANT LES MEURTRIERS.

Une horrible tragédie a été découverte hier soir, à 7 heures, quand un nommé Georges Barney, s'est présenté au poste central de police et a déclaré aux Lieutenants Brodeur et Giard, de service à ce poste, qu'il venait de trouver sa mère, Margaret Bow, morte dans un logis de la ruelle Lagauchetière et que cette mort remontait à samedi après-midi. Barney, quand il fit cette sensationnelle révélation, était accompagné de sa femme et d'un autre homme qui, la figure et la tête couvertes de blessures, faisait des efforts pour l'empêcher de parler. Le premier moment de stupeur passé, après une telle déclaration, le lieutenant Giard conduisit les 3 personnes aux bureaux du chef Carpenter, où Barney fit les mêmes déclarations aux détectives Gratton et Walsh.

L'homme blessé, qui a donné son nom Henry Seybold, fut gardé au bureau des détectives, sous la garde d'un constable, et les détectives Gratton et Walsh, ainsi que le lieutenant Giard, accompagnés de Georges Barney et de sa femme, partirent pour la ruelle Lagauchetière.

Cette ruelle, parallèle à la rue Sanguinet, part de l'avenue Viger vers le nord: c'est un de ces coins mystérieux de notre métropole où les logements insalubres et vétustes sont l'apanage des miséreux.

C'est au No. 7 de cette ruelle que s'est déroulé le drame samedi dernier et ce n'est qu'hier, lundi, que par une circonstance fortuite qui a amené ce fils voir sa mère, qu'il a été découvert.

Lorsque Georges Barney se présenta au No. 7 et demanda à voir sa mère, il lui fut répondu que sa mère était morte depuis samedi; Barney ayant demandé aux deux hommes s'ils n'avaient rien eu à faire avec cette mort et n'ayant reçu que des réponses évasives, résolut d'aller prévenir la police. Voulant l'en empêcher, Henry Seybold le suivit jusqu'au poste central, puis au bureau des détectives, où il fut retenu.

Lorsque les détectives ont pénétré dans le logis, ils se sont trouvés en présence d'un autre homme qui a dit s'appeler Alfred Seybold; c'est le frè-

re de Henry; les détectives lui ayant demandé où était la femme Margaret Bow, il désigna un coin de l'appartement où gisait sur un grabat une masse informe. On s'approcha du grabat et là, rigide, le corps tendu, le visage tuméfié et couvert de sang, ils aperçurent le cadavre de Margaret Bow. Ce misérable logis, sale, sans meubles, sans feu même, avec un cadavre rigide, cet homme encore abruti par des libations d'alcool, glissait d'effroi les assistants de cette scène.

Fred. Seybold qui ne put donner aucune raison justifiant sa conduite dans cette affaire, ses vêtements maculés de sang, les nombreuses blessures que portait le cadavre fut aussitôt mis en état d'arrestation et conduit sous bonne escorte dans les cellules de la Sûreté. Le fourgon de la morgue, mandat, transporta le cadavre de Margaret Bow à la morgue, l'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui par les médecins légistes, établira les causes qui ont déterminé cette mort.

Dans les recherches que les détectives Gratton et Walsh ont faites dans le logis, ils ont trouvé une tringle en bois, servant à suspendre les rideaux, toute maculée de sang. Cet objet paraît avoir été l'instrument qui a servi à assommer Margaret Bow.

Cette dernière, malgré les remontrances que lui faisait son fils, qui voulait garder sa mère auprès de lui, vivait avec Fred. Seybold, chez qui se retirait le frère Henry; celui-ci encore très fortement sous l'influence de la boisson déclara que c'est son frère qui l'a mis dans l'état où il est.

Ce dont on est certain, c'est que le trio faisait beaucoup usage de la boisson, et que sans doute, samedi après-midi, à la suite d'une querelle survenue entre eux, le drame s'est déroulé et que tellement sous l'influence de la boisson, aucun de ces deux hommes n'a compris l'horrible situation dans laquelle ils ont passé 48 heures.

Margaret Bow était âgée de 54 ans; Fred. Seybold lui, a 49 ans et Henry Seybold 47 ans.

La "Montreal Central Terminal Company"

CETTE COMPAGNIE DEMANDERA AU CONSEIL D'APPROUVER
SA DEMANDE DE SUBSIDES AU GOUVERNEMENT FEDE-
RAL POUR EXECUTER DIFFERENTS TRAVAUX A MONT-
REAL — CONSTRUCTION D'UN TUNNEL SOUS LE ST-LAU-
RENT.

La "Montreal Central Terminal Company" demandera à la prochaine séance du Conseil de ville que celui-ci passe une résolution approuvant la demande de la compagnie au parlement fédéral à l'effet d'obtenir un subside pour entreprendre les travaux qu'elle est autorisée à exécuter.

Cette compagnie est autorisée à construire et exploiter un pont de chemin de fer et de trafic général sur le fleuve St Laurent d'un point sur la rive droite, dans la paroisse de

Longueuil à un point dans le quartier Ste Marie, ou à sa préférence, à construire un tunnel pour chemins de fer sous le fleuve St Laurent d'un point dans la ville de Montréal à un point sur la rive droite du fleuve St Laurent.

Elle est également autorisée à construire des lignes de chemins de fer pour relier les ponts ou tunnels en question avec différents chemins de fer qui sont exploités des deux côtés du fleuve et aussi à bâtir une gare ou dépôt en la ville de Montréal.

Longueuil à un point dans le quartier Ste Marie, ou à sa préférence, à construire un tunnel pour chemins de fer sous le fleuve St Laurent d'un point dans la ville de Montréal à un point sur la rive droite du fleuve St Laurent.

Elle est également autorisée à construire des lignes de chemins de fer pour relier les ponts ou tunnels en question avec différents chemins de fer qui sont exploités des deux côtés du fleuve et aussi à bâtir une gare ou dépôt en la ville de Montréal.

M. Rowell fit également un éloquant éloge du regreté défunt qui, dit-il, chercha toujours à donner au peuple le droit de faire connaître et respecter sa volonté.

On croit que l'hon. J. B. Lucas, en l'absence du trésorier provincial, retenu chez lui par la maladie, prononcera le discours du budget jeudi prochain.

En Cour Suprême

LA CAUSE DE LA SUCCESSION MASSON.

Ottawa, 4. — La Cour Suprême a entendu aujourd'hui la cause de Masson vs Masson. La question en litige provient de la rédaction du testament de l'hon. Joseph Masson décédé en 1847.

Le testament créait une substitution, léguant sa fortune à ses huit enfants et leurs descendants. Un fils Louis Hugh Robertson Masson, mourut en 1887 sans enfant et laissant un testament disposant de ses biens, sans toutefois mentionner la part qui lui revenait de la fortune de son père. Il s'agit de savoir comment on doit diviser cette part. Une poursuite a été intentée par le Léopold Masson, demandant la liquidation d'un certain terrain comme devant être la part de l'héritage de Louis Masson. Cette manière de voir fut adoptée par la Cour Supérieure, mais renversée par un jugement de la Cour du Banc du Roi. Cette cause fut plaidée

DECES

JEANNOTTE. — En cette ville le 3 Mars 1912 au No 110 Boyer, à l'âge de 8 ans 7 mois est décédé Louis Joseph Agnès, fils légitime de J. A. Jeannotte, voyageur de la Whyte Packing Coy., Ltd.
Funérailles privées. 281-1-4-D

OU LUNCHER? Café Krausmann, 80 St-Jacques

Blancs en fait et en bouteille Wurzburger, Holbran, Pilsener et Krimbacher. Lunch de 12 à 4 hrs. p.m. La carte: 25c. 50c. 75c. 1.00. 1.25. 1.50. 2.00. 2.50. 3.00. 3.50. 4.00. 4.50. 5.00. 5.50. 6.00. 6.50. 7.00. 7.50. 8.00. 8.50. 9.00. 9.50. 10.00. 10.50. 11.00. 11.50. 12.00. 12.50. 13.00. 13.50. 14.00. 14.50. 15.00. 15.50. 16.00. 16.50. 17.00. 17.50. 18.00. 18.50. 19.00. 19.50. 20.00. 20.50. 21.00. 21.50. 22.00. 22.50. 23.00. 23.50. 24.00. 24.50. 25.00. 25.50. 26.00. 26.50. 27.00. 27.50. 28.00. 28.50. 29.00. 29.50. 30.00. 30.50. 31.00. 31.50. 32.00. 32.50. 33.00. 33.50. 34.00. 34.50. 35.00. 35.50. 36.00. 36.50. 37.00. 37.50. 38.00. 38.50. 39.00. 39.50. 40.00. 40.50. 41.00. 41.50. 42.00. 42.50. 43.00. 43.50. 44.00. 44.50. 45.00. 45.50. 46.00. 46.50. 47.00. 47.50. 48.00. 48.50. 49.00. 49.50. 50.00. 50.50. 51.00. 51.50. 52.00. 52.50. 53.00. 53.50. 54.00. 54.50. 55.00. 55.50. 56.00. 56.50. 57.00. 57.50. 58.00. 58.50. 59.00. 59.50. 60.00. 60.50. 61.00. 61.50. 62.00. 62.50. 63.00. 63.50. 64.00. 64.50. 65.00. 65.50. 66.00. 66.50. 67.00. 67.50. 68.00. 68.50. 69.00. 69.50. 70.00. 70.50. 71.00. 71.50. 72.00. 72.50. 73.00. 73.50. 74.00. 74.50. 75.00. 75.50. 76.00. 76.50. 77.00. 77.50. 78.00. 78.50. 79.00. 79.50. 80.00. 80.50. 81.00. 81.50. 82.00. 82.50. 83.00. 83.50. 84.00. 84.50. 85.00. 85.50. 86.00. 86.50. 87.00. 87.50. 88.00. 88.50. 89.00. 89.50. 90.00. 90.50. 91.00. 91.50. 92.00. 92.50. 93.00. 93.50. 94.00. 94.50. 95.00. 95.50. 96.00. 96.50. 97.00. 97.50. 98.00. 98.50. 99.00. 99.50. 100.00. 100.50. 101.00. 101.50. 102.00. 102.50. 103.00. 103.50. 104.00. 104.50. 105.00. 105.50. 106.00. 106.50. 107.00. 107.50. 108.00. 108.50. 109.00. 109.50. 110.00. 110.50. 111.00. 111.50. 112.00. 112.50. 113.00. 113.50. 114.00. 114.50. 115.00. 115.50. 116.00. 116.50. 117.00. 117.50. 118.00. 118.50. 119.00. 119.50. 120.00. 120.50. 121.00. 121.50. 122.00. 122.50. 123.00. 123.50. 124.00. 124.50. 125.00. 125.50. 126.00. 126.50. 127.00. 127.50. 128.00. 128.50. 129.00. 129.50. 130.00. 130.50. 131.00. 131.50. 132.00. 132.50. 133.00. 133.50. 134.00. 134.50. 135.00. 135.50. 136.00. 136.50. 137.00. 137.50. 138.00. 138.50. 139.00. 139.50. 140.00. 140.50. 141.00. 141.50. 142.00. 142.50. 143.00. 143.50. 144.00. 144.50. 145.00. 145.50. 146.00. 146.50. 147.00. 147.50. 148.00. 148.50. 149.00. 149.50. 150.00. 150.50. 151.00. 151.50. 152.00. 152.50. 153.00. 153.50. 154.00. 154.50. 155.00. 155.50. 156.00. 156.50. 157.00. 157.50. 158.00. 158.50. 159.00. 159.50. 160.00. 160.50. 161.00. 161.50. 162.00. 162.50. 163.00. 163.50. 164.00. 164.50. 165.00. 165.50. 166.00. 166.50. 167.00. 167.50. 168.00. 168.50. 169.00. 169.50. 170.00. 170.50. 171.00. 171.50. 172.00. 172.50. 173.00. 173.50. 174.00. 174.50. 175.00. 175.50. 176.00. 176.50. 177.00. 177.50. 178.00. 178.50. 179.00. 179.50. 180.00. 180.50. 181.00. 181.50. 182.00. 182.50. 183.00. 183.50. 184.00. 184.50. 185.00. 185.50. 186.00. 186.50. 187.00. 187.50. 188.00. 188.50. 189.00. 189.50. 190.00. 190.50. 191.00. 191.50. 192.00. 192.50. 193.00. 193.50. 194.00. 194.50. 195.00. 195.50. 196.00. 196.50. 197.00. 197.50. 198.00. 198.50. 199.00. 199.50. 200.00. 200.50. 201.00. 201.50. 202.00. 202.50. 203.00. 203.50. 204.00. 204.50. 205.00. 205.50. 206.00. 206.50. 207.00. 207.50. 208.00. 208.50. 209.00. 209.50. 210.00. 210.50. 211.00. 211.50. 212.00. 212.50. 213.00. 213.50. 214.00. 214.50. 215.00. 215.50. 216.00. 216.50. 217.00. 217.50. 218.00. 218.50. 219.00. 219.50. 220.00. 220.50. 221.00. 221.50. 222.00. 222.50. 223.00. 223.50. 224.00. 224.50. 225.00. 225.50. 226.00. 226.50. 227.00. 227.50. 228.00. 228.50. 229.00. 229.50. 230.00. 230.50. 231.00. 231.50. 232.00. 232.50. 233.00. 233.50. 234.00. 234.50. 235.00. 235.50. 236.00. 236.50. 237.00. 237.50. 238.00. 238.50. 239.00. 239.